



Possibilité de financement – Initiative Bioproduction alimentaire durable et adaptée au climat

FAQ – Équipes interdisciplinaires de défi

Le 20 juillet 2022, Genome Canada a tenu une séance d'information sur la possibilité de financement des équipes interdisciplinaires de défi (EID) de l'initiative **Production bioalimentaire durable et adaptée au climat**, récemment annoncée. La séance s'adressait aux EID inscrites pour les renseigner davantage sur la structure du portefeuille. La foire aux questions qui suit est fondée sur les discussions qui ont eu lieu dans les six sous-groupes de discussion ce jour-là.

Question	Réponse
Combien de projets d'EID obtiendront un financement?	Se reporter à la possibilité de financement des EID. On prévoit le financement de huit à dix EID qui feront partie du portefeuille de l'initiative Production bioalimentaire durable et adaptée au climat.
Quel est le budget maximum d'un projet d'EID?	Se reporter à la possibilité de financement des EID. Il n'y a pas de budget maximum pour les projets d'EID, mais la contribution maximale de Genome Canada à un projet approuvé s'élèvera à trois (3) millions de dollars.
Quand le cofinancement doit-il être confirmé?	Il faut soumettre un plan raisonnable de cofinancement au moment de la demande complète. Ce plan sera évalué et fera partie de l'évaluation de la demande complète. Au moment du déblocage des fonds, 75 % du cofinancement devront avoir été engagés.
Un projet doit-il porter sur tout le système de production alimentaire ou s'intégrer simplement à l'une de ses composantes?	On ne s'attend pas à ce qu'une seule EID traite de tout un système. Elle devra plutôt examiner les domaines visés par les objectifs de son projet. Les candidats sont encouragés à montrer qu'ils ont tenu compte de l'impact que peuvent avoir les objectifs de leur projet sur l'ensemble du système, mais ils ne sont pas tenus d'en considérer toutes les composantes.

Question	Réponse
Le comité d'évaluation comprendra-t-il des évaluateurs internationaux?	Le comité d'évaluation se composera d'évaluateurs internationaux et canadiens. Il ne comprendra pas d'universitaires d'universités canadiennes en raison des conflits d'intérêts possibles.
Quelles sont les structures de gouvernance dans le défi?	<p>L'Entreprise de la génomique déterminera les rôles et les responsabilités en matière de gouvernance à l'automne 2022 et ces derniers seront adaptés au portefeuille particulier de projets choisis en vue d'un financement.</p> <p>Les considérations générales de conception sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un comité externe de supervision du portefeuille, chargé de l'orientation générale et de la reddition des comptes, sera constitué. • Un mécanisme sera mis en place pour que les dirigeants des projets d'EID participent à la coordination opérationnelle des équipes. • La supervision des EID individuelles se fera en concertation avec les centres de génomique et des conseillers externes et sera gérée à l'échelle du portefeuille.
À l'étape de la lettre d'intention, devons-nous déterminer si des projets sont en synergie avec d'autres demandes pour renforcer le portefeuille?	On encourage les candidats à cibler les possibilités de synergie avec des domaines généraux de recherche ou des projets en particulier (p.ex., comment votre équipe de projet pourrait collaborer avec d'autres projets du portefeuille et l'écosystème général pour accroître son impact global). Les candidats doivent toutefois éviter de créer des liens de dépendance entre les projets parce qu'il n'y a aucune garantie que les deux projets concernés seront tous deux choisis pour faire partie du portefeuille. Les candidats peuvent renforcer leur proposition en s'alliant à un autre candidat à l'étape de la lettre d'intention, à condition que la proposition combinée respecte les lignes directrices de la possibilité de financement.

Question	Réponse
Les EID financées fusionneront-elles dans le portefeuille?	<p>Non, les EID seront des projets indépendants dans un portefeuille. Les activités, les processus ou les études des EID peuvent toutefois être modifiés pour s'assurer d'un meilleur raccordement entre les projets et les deux centres du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Centre de coordination de la mobilisation et de la mise en œuvre des connaissances (ci-après le « CCMOC »); • le Centre de coordination des données et de collaboration (ci-après le « Centre des données »).
Comment s'assurera-t-on que les EID se conforment aux activités du portefeuille?	<p>Les accords de financement préciseront en toutes lettres et de manière stricte que le financement des équipes pourra être suspendu ou interrompu si elles ne respectent pas les obligations de participation aux activités du portefeuille et d'exécution des plans de gestion des données et des connaissances, par exemple l'échange des données et des ressources. Les EID rendront compte de leurs progrès dans un tableau de bord transparent du portefeuille qui permettra aux équipes de se tenir mutuellement responsables.</p>

Question	Réponse
<p>Quels poids accorde-t-on aux liens du portefeuille?</p>	<p>Les questions liées au portefeuille guideront la deuxième phase d'évaluation, à l'étape de la demande complète, après la première phase axée sur les critères d'évaluation des projets individuels, établis pour le concours, soit la qualité de la proposition de recherche, l'impact et les avantages pour le Canada, ainsi que la compétence en matière de gestion et de finances.</p> <p>On examinera ensuite les projets jugés les plus aptes à faire partie du portefeuille. Le comité de sélection du portefeuille, composé de membres aux vastes compétences en recherche, en conception et en gestion de portefeuille, en politique d'innovation axée sur les défis et en politiques sur les changements climatiques, choisira le portefeuille final des projets des EID.</p> <p>Le comité fondera sa sélection sur le potentiel de synergie entre divers sujets, technologies et équipes; le potentiel d'approfondissement des priorités régionales pour obtenir un impact national; et le potentiel de coordination efficace. Se reporter à la possibilité de financement des EID pour de plus amples détails sur les critères d'évaluation.</p>
<p>À quelle échelle la réflexion au niveau systémique devrait-elle être envisagée? Par exemple, pourrait-elle se faire au niveau de la génomique, de la transcriptomique, de la protéomique et de la métabolomique, au niveau d'un organisme en entier ou au niveau de l'environnement culture, alimentation et bétail?</p>	<p>Chacun de ces exemples pourrait être considéré comme une réflexion au niveau systémique. Les chercheurs pourraient montrer comment l'EID s'intègre dans le ou les systèmes étudiés et/ou comment leur recherche et ses livrables auront un impact au-delà de leurs travaux immédiats.</p> <p>Il peut être difficile pour une seule EID de démontrer son impact sur l'ensemble du système de production bioalimentaire. Pour cette raison, les équipes doivent à tout le moins montrer qu'elles ont réfléchi à l'impact que pourrait avoir leur recherche au-delà de leur projet comme tel.</p>

Question	Réponse
<p>À quel endroit dans la lettre d'intention les EID doivent-elles traiter de l'impact de leurs travaux sur différents systèmes?</p>	<p>Cette description doit figurer à la section de la lettre d'intention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Section I, Proposition de recherche (y compris la recherche GE³LS intégrée); • Section IV, Impact et avantages potentiels pour le Canada; • Section V, Aspects liés au portefeuille. <p>Les équipes pourraient également indiquer dans leur proposition de recherche comment l'interaction de l'EID avec le CCMMOC pourrait se répercuter sur différents systèmes.</p>
<p>Devrions-nous inclure des paramètres dans la lettre d'intention?</p>	<p>Il est important de tenir compte respectivement des différences entre les impacts individuels et les impacts collectifs des projets et du portefeuille. Les principaux paramètres qui rendront compte de l'impact seront évalués à l'échelle du portefeuille. Les équipes choisiront et mesureront ces paramètres aux réunions initiales et subséquentes de coordination du portefeuille.</p> <p>En ce qui concerne la soumission de la lettre d'intention, les candidats doivent montrer qu'ils ont tenu compte d'impacts potentiels accrus à l'échelle du portefeuille de leur proposition à la section « Impact et avantages potentiels pour le Canada ». Les paramètres précis sont encouragés, mais pas exigés à l'étape de la lettre d'intention.</p> <p>Pour le contexte : Une fois choisis pour faire partie du portefeuille, les chercheurs principaux relieront de manière proactive et constructive les paramètres à la description des impacts de leur projet. Il est important de structurer les objectifs du projet par rapport aux intervenants et aux utilisateurs potentiels. Le défi accorde de l'importance à ce qui va au-delà de la mise au point de technologies novatrices et plus vers l'adoption et la mise en œuvre par les utilisateurs finaux.</p>

Question	Réponse
<p>Le portefeuille est-il plus considérable que la liste des projets et englobe-t-il la société en général?</p>	<p>Potentiellement, oui. Voici un exemple non limitatif : plusieurs utilisateurs finaux pourraient être intégrés à l'équipe de base d'un projet, mais il peut falloir une approbation réglementaire (par exemple) pour en concrétiser pleinement les avantages. Il peut donc être utile d'inclure d'autres intervenants possédant une expertise pertinente en réglementation. Ces derniers peuvent ne pas faire partie du concept initial du projet, mais s'avérer nécessaires à mesure que le projet progresse.</p>
<p>Quand les projets devraient-ils établir le contact avec les intervenants? À l'étape de la lettre d'intention?</p>	<p>Les candidats doivent impliquer les principaux intervenants, y compris les utilisateurs finaux, dès l'étape de la lettre d'intention. Tous les projets doivent clairement montrer la participation des utilisateurs (et des intervenants et titulaires de droits) à l'élaboration et à l'exécution du plan de recherche pour s'assurer de l'adoption et l'applicabilité de la recherche dans la pratique.</p>
<p>Comment les calendriers des EID et des centres seront-ils coordonnés?</p>	<p>Les calendriers des centres sont décalés de trois mois par rapport aux EID, c'est-à-dire que les possibilités de financement seront lancées en septembre 2022 et que les décisions seront rendues en juin 2023. Les calendriers seront synchronisés par les dates de début et l'achèvement accéléré des conditions de financement après l'attribution.</p>
<p>Quels sont les rôles des EID et des centres dans le portefeuille du défi, étant donné que des activités de mobilisation des données et des connaissances chevaucheront?</p>	<p>Les EID auront la responsabilité des activités de mobilisation des données et des connaissances dans les projets, ainsi que de la coordination de ces activités avec le CCMMOC, le Centre des données et d'autres EID du portefeuille.</p> <p>Les centres auront la responsabilité de ces activités dans le portefeuille et au-delà de ce dernier et ils auront pour rôle de faire le pont entre les multiples espèces, secteurs et technologies qui composent le portefeuille. Les centres fourniront une expertise et des ressources communes aux EID pour combler les lacunes, créer des liens entre les projets et créer des ponts avec les intervenants externes indispensables à l'adoption et à la mise en œuvre.</p>

Question	Réponse
Les candidats des EID peuvent-ils aussi poser leur candidature pour un centre?	Les dirigeants de projets d'EID ne peuvent pas faire partie d'un centre, mais les autres membres d'une EID pourraient en faire partie.
Comment gèrera-t-on l'incertitude en ce qui concerne les projets qui feront finalement partie du portefeuille dans la sélection des centres?	Les candidats pour les centres seront informés des inscriptions d'EID avant de s'inscrire. Ils auront également accès à la liste restreinte des lettres d'intention d'EID qui passeront à l'étape de la demande complète avant de soumettre leur candidature en réponse à la possibilité de financement pour les centres.
Les candidats ont-ils des consignes à suivre pour concevoir la gouvernance des données?	<p>Les EID doivent soumettre des plans dans lesquels elles expliquent comment elles géreront, préserveront et échangeront les données et les ressources scientifiques générées par le projet. Ces plans doivent être conformes aux Politiques de Génome Canada sur la diffusion et le partage de données et elles doivent s'engager à travailler avec le Centre des données.</p> <p>Les plans de données doivent refléter les normes acceptées à l'échelle internationale et comprendre une description de divers éléments, dont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le type et la quantité de données produites dans le cadre du projet; • les métadonnées et les langages contrôlés qui seront utilisés ou perfectionnés; • le moment où les données seront produites et échangées; • les exigences en matière de gouvernance et d'intendance des données; • les obstacles ou les limites à l'échange des données et la résolution proposée de ces difficultés. <p>Le contrôle de l'accès doit faire partie de toute structure de gouvernance des données.</p>

Question	Réponse
<p>Certaines données génomiques proviennent des producteurs. Ces données leur appartiennent et il faut obtenir l'approbation particulière de chacun d'eux. Comment cela sera-t-il géré?</p>	<p>Si la situation est un sujet de préoccupation pour une proposition d'EID, les candidats sont encouragés à travailler avec leurs récepteurs et intervenants pour la résoudre, au moins de manière préliminaire. Les obstacles à l'échange des données et à la coordination des activités à l'échelle du portefeuille seront considérés comme des aspects négatifs au moment de la sélection du portefeuille.</p> <p>L'ordre de priorité et la résolution des questions comme la propriété, l'accès, l'échange, les limites d'utilisation et autres pour le portefeuille des projets choisis feront partie des activités du Centre des données.</p>